

Compte-rendu de la seconde sortie du groupe « zones humides »

Vendredi 2 août 2024 – 17h00 /

Marais de Ruthières - Chichilianne

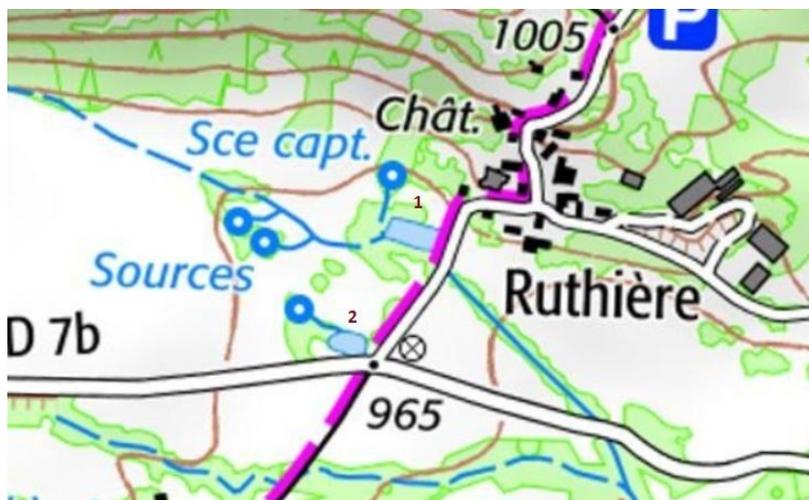
Présents : Ashleigh et Yves Ogier – nos hôtes / Céline Hamel – service civique / Monique Gaultier / Pascale et Jean Yves Lamy / Catherine Salomon / Martine Garcia et Danièle Bourret – botanistes / Guillaume Andru / Ghislaine & Michel Lavocat / Eric Gilbert / Michèle Champion / Jutta / Wolfgang Burat (photographe) /....

Excusés : Marie Pierre et Jean Paul / Alain et Brigitte Monteil / ...

Objectif initial : 2 sorties cet été pour se frotter à la réalité et affiner notre démarche.

- Identifier une zone humide / repérer la flore marqueur de ce type de milieu / relever les paramètres sur le terrain (géolocalisation – dimensions – caractéristiques ...).

La réalité sur le terrain :



Éléments constatés et retenus :

- En fait 3 zones humides distinctes, constituées pour deux d'entre elles d'anciens bassins construits il y a une centaine d'années environ et aujourd'hui en partie comblés par les alluvions mais gardant des secteurs en eau libre, plus une prairie humides.
- Ces trois zones humides sont alimentées par des sources ou résurgences en fond de vallée au pied du Vercors, (ancien fond de vallée glaciaire expliquant sans doute un sous-sol relativement imperméable).
- Zones situées au sein d'une même propriété (Yves et Ashleigh Ogier) dépendant du château dit de Ruthière / fermées au public et entourées de prairies naturelles parsemées de grands arbres isolés.
- Zone 1 (la plus proche du château) :
 - ancien bassin fermé par une digue et des berges en partie maçonnées, avec écluse pour trop plein.
 - dimensions approximatives : 60 m X 25 m.



- profondeur du secteur en eau libre : un peu moins d'un mètre / eau claire car alimentation en continu
- partie comblée et envahie par la végétation : 75 % environ /
- plantes observées : cf. liste en annexe

Atlas de la biodiversité – Commune de Chichilianne

- commande d'observation à faire sur ononades
- Zone 2 (secteur intermédiaire)
 - dimensions : environ 12 mètres par une centaine de mètres (délimitation floue)
 - secteur de prairie spongieuse
- Zone 3 (la plus éloignée des contreforts montagneux).
 - Également ancien bassin, fermé par digue maçonnée, avec écluse pour trop plein.
 - Dimensions : 15 m X 30 m environ.
 - Quasiment entièrement envahie par une végétation de marécage

Flore observée :

Flore	Espèces	Statuts
Alismataceae	Alisma plantago-aquatica (Alisma Plantain d'eau)	-
Apiaceae	Conium maculatum (Grande Ciguë)	Déterminante ZNIEFF
Asteraceae	Cirsium palustre (Cirse des marais)	-
Cyperaceae	Carex rostrata Stokes (Laïche à bec)	Déterminante ZNIEFF
Equisetaceae	Equisetum fluviatile (Prêle fluviatile)	Déterminante ZNIEFF
Lamiaceae	Mentha longifolia (Menthe sylvestre)	Déterminante ZNIEFF
Onagraceae	Epilobium hirsutum (Epibole à grandes fleurs)	-
Onagraceae	Epilobium parviflorum (Epibole à petites fleurs)	-
Plantaginaceae	Veronica beccabunga (Véronique des ruisseaux)	-
Poaceae	Phragmites australis (Roseau)	-
Primulaceae	Lysimachia nummularia (Lysimaque nummulaire)	Déterminante ZNIEFF, espèce protégée
Rosaceae	Filipendula ulmaria (Reine-des-prés)	-
Salicaceae	Populus tremula (Peuplier tremble)	-
Typhaceae	Sparganium erectum (Rubanier d'eau)	-

Faune observée :

Demande avait été faite d'observer et photographier les odonates (libellules). Quelques rares spécimens ont été repérés, mais très difficile à photographier (groupe important – matériel photo non adapté). Ce recensement des libellules sera à programmer dans un cadre bien préparé, et à un autre horaire. Passage de Jean-Michel Faton, un expert des odonates, le 09/08/2024 pour une prospection.

Restauration des mares :

Nous avons constaté que les mares se sont grandement végétalisées depuis leur création. Il serait intéressant de rouvrir ces espaces, avec l'accord d'Ashleigh et Yves Ogier. Jean-Baptiste Decotte, chargé de mission à la LPO et en charge du programme Alpi'Mare a été contacté et est compétent pour réaliser des travaux de restauration des mares. Un rdv avec lui est à fixer pour déterminer la procédure.

Atlas de la biodiversité – Commune de Chichilianne

Conclusion :

- Synthèse en direct autour d'un apéritif partagé dans la cour de la demeure de Ashleigh et Yves Ogier.
- Rendez-vous pris d'ici fin septembre pour séance plus technique de familiarisation des applications à utiliser (Plante-Net / Observatoire de la Biodiversité du PNRV). Prévoir ce jour-là vos téléphones portables ou ordinateurs portables afin de pouvoir réaliser en direct des reconnaissances de végétaux et d'enregistrements d'observations.

Photos © Wolfgang Burat / Jean-Michel Faton



Atlas de la biodiversité – Commune de Chichilianne

